



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 7B3

Téléphone : (450) 774-5707 Télécopieur : (450) 774-3556

Courriel : marie.boucher@fleuronsduquebec.com Site Web www.fleuronsduquebec.com

Formulaire d'adhésion de la 7^e édition (2012-2014)

La municipalité ou l'arrondissement s'engage à utiliser le label Les Fleurons du Québec et l'identification visuelle de ses *fleurons* dans le respect des conditions établies par la Corporation des Fleurons du Québec. La municipalité ou arrondissement autorise la Corporation à rendre publique sur Internet ou autrement son adhésion aux Fleurons du Québec.

Elle s'engage à acquitter le tarif triennal selon la formule choisie (cocher votre choix) :

- Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement
- Paiement en trois versements annuels (majoration de 15%)

Le versement est payable 30 jours suivant la réception de la facture.

La Corporation garantit une visite de classification à l'été 2012 et l'octroi de *fleuron(s)* à l'automne 2012 aux 150 premiers arrondissements et municipalités qui adhèrent avant le 15 juin 2012. Les autres municipalités et arrondissements seront placés en priorité sur une liste par ordre de date de présentation en vue d'une visite et d'un classement en 2013.

Identification de la municipalité ou de l'arrondissement

<u>Municipalité :</u>	
<u>Maire ou mairesse, président ou présidente d'arrondissement :</u>	
Adresse :	
Code postal :	Téléphone :
Région administrative :	MRC :
Région touristique (si différente) :	

Informations générales

Code géographique : ___ / ___ / ___ / ___ / ___	
Population :	Nombre total d'immeubles :
Nombre de kilomètres du réseau routier :	
Responsable des communications :	
Courriel :	

Personne à contacter

Nom :	
Fonction :	
Direction /Organisme :	
Adresse :	
Code postal :	Téléphone :
Courriel :	

Signature : _____ Date : _____

Merci de nous faire parvenir votre formulaire complété au plus tard le 15 juin 2012

Tarification de la 7^e édition (2012-2014)

Modalités

Le tarif triennal s'applique aux demandes d'adhésion reçues avant le 14 juin 2012 et acceptées par la Corporation.

Mode de paiement

Nous vous proposons deux solutions de paiement :

1. Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement.
2. Paiement en trois versements annuels. Dans ce cas, le tarif triennal est majoré de 15%.

Merci de nous indiquer votre choix sur le formulaire d'adhésion

Ce tarif inclut :

- Les honoraires et les frais de déplacement du classificateur des Fleurons du Québec pour l'évaluation de votre municipalité;
- Un rapport d'évaluation professionnelle contenant des pistes d'amélioration pour tous les domaines de la municipalité;
- Une classification officielle attestant de vos efforts d'embellissement paysager durable
- Les outils de visibilité des Fleurons du Québec dont la signature municipale et la possibilité d'afficher votre classification au moyen du panneau officiel.

Grille tarifaire

Municipalité ou arrondissement de Québec et de Montréal	Tarif triennal *	Versement annuel * 2012, 2013 et 2014
Moins de 1 000 habitants	605 \$	235 \$
1 000 à 4 999 habitants	905 \$	350 \$
5 000 à 19 999 habitants	1 515 \$	585 \$
20 000 à 49 999 habitants	2 125 \$	815 \$
50 000 à 74 999 habitants	2 730 \$	1 050 \$
75 000 à 99 999 habitants	3 450 \$	1 320 \$
100 000 à 124 999 habitants	4 055 \$	1 555 \$
125 000 habitants et plus TARIF DE BASE :	4 055 \$	1 555 \$
Pour chaque tranche de 25 000 habitants (arrondi à la tranche supérieure) :	1 015 \$	390 \$

* TPS et TVQ en sus